

RÉFUGIÉS

VOLUME 4 • NUMÉRO 125 • 2001

2001
EN REVUE

Septembre : la terreur *puis* *l'onde de choc*

La tragédie
afghane

Les retombées dans le monde

LE MONDE NE SERA PLUS JAMAIS LE MÊME après les événements du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

Cette flagrante vérité ne vaut pas seulement pour les victimes immédiates, leurs familles et les gouvernements directement touchés par les attaques terroristes. Partout dans le monde, des millions de personnes figurant déjà parmi les

les conséquences sur une population fragile et démunie, exposée aux rigueurs de l'hiver afghan et confrontée à un climat d'insécurité générale.

Et, à des milliers de kilomètres de la tragédie afghane, des pays se sont empressés d'introduire de nouvelles lois anti-terroristes, ont renforcé les mesures de sécurité aux frontières, scrutant avec méfiance «certains étrangers».

Tout en comprenant l'inquiétude, légitime, des gouvernements sur le plan de la sécurité, le HCR, de même que nombre de législateurs, craint que la prise hâtive de nouvelles mesures ne compromette le système international de protection des réfugiés, laborieusement élaboré au fil des ans, et qu'elle ne favorise la propagation d'une xénophobie qui commence déjà à faire surface, dans certains pays, à l'égard de ceux que l'on appelle des «faux réfugiés».

Le Haut Commissaire Ruud Lubbers a maintes fois souligné que la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés offrait déjà des garanties pour exclure les terroristes de la protection internationale, rappelant par la même occasion que les réfugiés sont en général les vic-

times et non les auteurs d'actes terroristes.

“Les demandeurs d'asile sont une cible idéale pour quiconque veut invoquer les sempiternels préjugés contre les étrangers, a dit M. Lubbers. Les demandeurs d'asile ne sauraient répondre.”

Peut-on espérer voir une issue positive à cette crise sans précédent ? Peut-être, mais il faudra du temps. Avec une bonne dose de chance et le renouvellement d'un engagement sans faille de la communauté internationale envers les principes humanitaires, il est possible d'espérer, tout bas, voir une lueur au bout du tunnel.

Peut-être que les gens sauront faire abstraction des gros titres alarmants pour découvrir qui sont vraiment les réfugiés : des êtres humains, comme vous et moi. Peut-être que cette fois-ci le monde industrialisé ne tournera pas le dos à l'Afghanistan qui, plus que jamais, a besoin d'aide.



Afghanistan : un avenir très incertain.

plus vulnérables sont concernées : demandeurs d'asile, réfugiés, ainsi que la population afghane dans sa quasi-totalité.

Le drame de l'Afghanistan a été déclenché et nourri par le monde extérieur : d'abord envahi par l'armée soviétique, ensuite oublié par la communauté internationale lorsque les forces étrangères sont parties, laissant derrière elles un pays dévasté et meurtri.

Une sécheresse sans précédent ravageait l'Afghanistan depuis des années lorsque, «victimes collatérales» des récents affrontements et bombardements, des centaines de milliers de civils se sont réfugiés dans des villages plus sûrs, ailleurs dans le pays, ou ont traversé des frontières, officiellement fermées, pour gagner les pays voisins. Et, pour nombre d'entre eux, ce ne sera pas l'exil mais la mort qui sera au rendez-vous.

Puis, une spectaculaire accélération des événements a eu lieu sur le front militaire. Mais on ignore quelles en seront

**Rédacteur :**

Ray Wilkinson

Édition française :

Mounira Skandrani

Ont collaboré :

Le personnel du HCR dans le monde

Secrétariat de rédaction :

Virginia Zekrya

Iconographie :

Suzy Hopper, Anne Kellner

Design :

Vincent Winter Associés

Production :

Françoise Peyroux

Administration :

Anne-Marie Le Galliard

Distribution :

John O'Connor, Frédéric Tissot

Carte :

Unité de cartographie du HCR

Documents historiques :

Archives du HCR

Réfugiés est publié par le Service de l'information du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Les opinions exprimées par les auteurs ne sont pas nécessairement partagées par le HCR. La terminologie et les cartes utilisées n'impliquent en aucune façon une quelconque prise de position ou reconnaissance du HCR quant au statut juridique d'un territoire ou de ses autorités.

La rédaction se réserve le droit d'apporter des modifications à tous les articles avant publication. Les textes et les photos sans copyright © peuvent être librement reproduits, à condition d'en mentionner la source. Les demandes justifiées de photos sans copyright © peuvent être prises en considération, exclusivement pour usage professionnel.

Les versions française et anglaise sont imprimées en Italie par AMILCARE PIZZINI S.p.A., Milan. Tirage : 227 500 exemplaires en français, anglais, allemand, espagnol, italien, japonais, russe, arabe et chinois.

ISSN 1014-0905

Photo de couverture :

Civils déplacés en Afghanistan.

© S. SALGADO / AFG-1996

HCR

Case postale 2500
1211 Genève 2, Suisse
www.unhcr.org

RÉFUGIÉS

N° 125 - 2001

2 ÉDITORIAL

Dans le sillage de la terreur, l'incertitude.

4 EN COUVERTURE

Les répercussions des attaques de septembre aux États-Unis ont été ressenties par les demandeurs d'asile et les réfugiés du monde entier.

par Ray Wilkinson

8 CONSULTATIONS MONDIALES

Une réunion sans précédent braque les projecteurs sur la Convention de 1951.

11 EXCLUSION

Certaines personnes sont privées de la protection internationale.

14 AFGHANISTAN

Remettre sur pied, vingt ans après, un pays dévasté et meurtri par la plus grande crise humanitaire au monde.

2001 EN REVUE

20 INTERVIEW

Ruud Lubbers fait le bilan de sa première année à la tête du HCR.

22 RÉTROSPECTIVE

2001 en images.

30 ENTRE GUILLEMETS



4 Des civils retournent au Timor, avec l'aide de personnel humanitaire.

Dans le sillage des attentats terroristes perpétrés aux États-Unis, plusieurs pays pourraient renforcer leurs mesures de sécurité et durcir leurs politiques d'immigration. Les réfugiés et les demandeurs d'asile risquent d'être confrontés à des lendemains difficiles.



14 Afghanistan : une crise humanitaire sans précédent, avant même les derniers événements

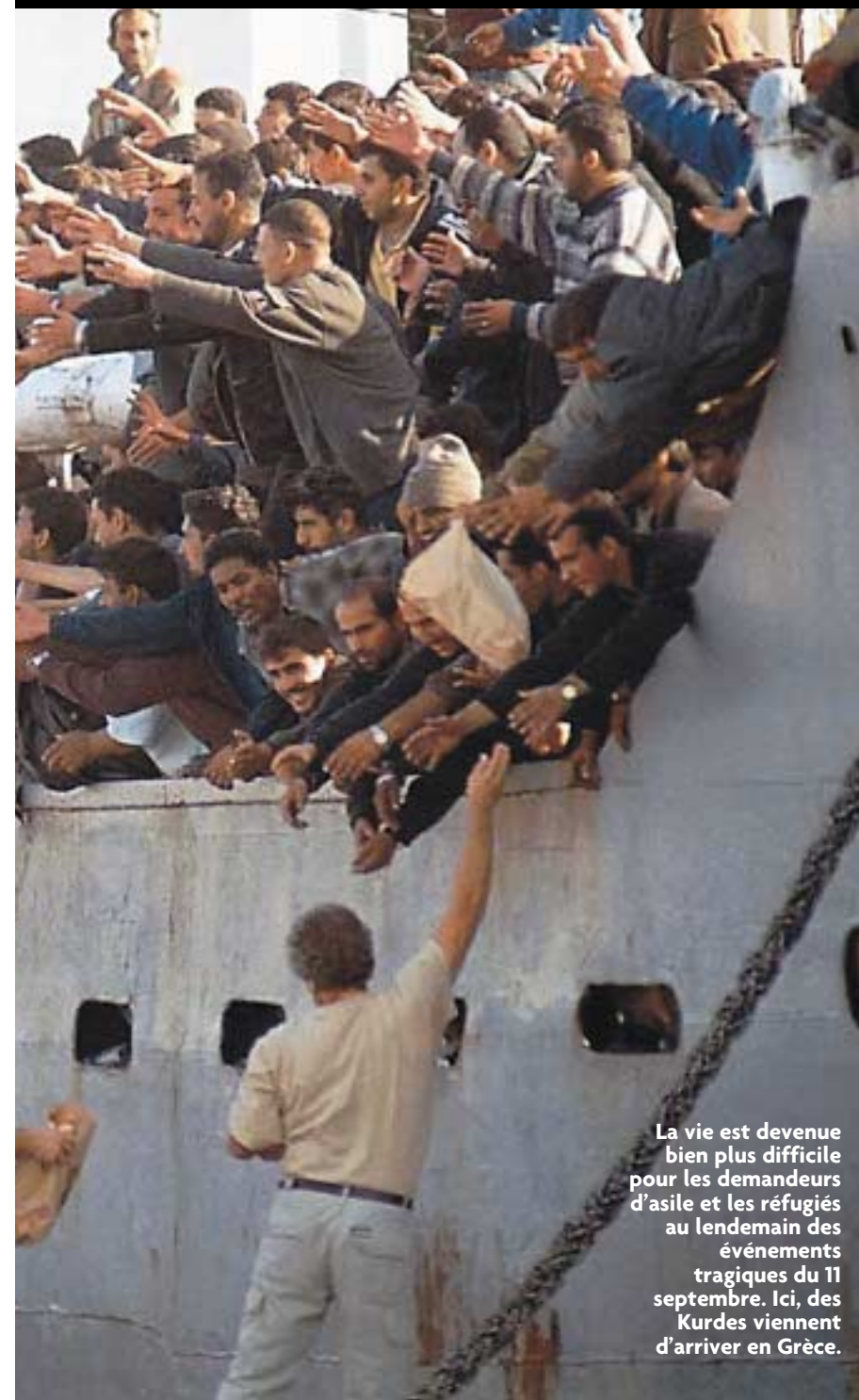
qui ont fait des centaines de milliers d'autres déracinés.



22 En 2001, le HCR est venu en aide à près de 22 millions de personnes de par le monde, de l'Afrique de l'Ouest aux Balkans, en passant par l'Asie centrale.



APRÈS LA TERREUR... L'ONDE



© VALÉRIE GACHE-ÉPA

La vie est devenue bien plus difficile pour les demandeurs d'asile et les réfugiés au lendemain des événements tragiques du 11 septembre. Ici, des Kurdes viennent d'arriver en Grèce.

DE CHOC

Partout dans le monde, les réfugiés et les demandeurs d'asile subissent le contrecoup des attentats du 11 septembre.

par Ray Wilkinson

L'AFGHANISTAN, évidemment, est au cœur des événements. Dans le climat d'effroi et de guerre qui a suivi l'acte terroriste le plus meurtrier de l'histoire perpétré sur le sol américain, des millions de civils à l'autre bout de la planète sont devenus les victimes indirectes des attaques du 11 septembre. Leur malchance ? Vivre à proximité du quartier général de la nébuleuse terroriste.

On ignore encore combien d'Afghans ont dû abandonner leur village pour se mettre à l'abri dans d'autres régions du pays, subissant à leur tour le sort d'un million de leurs compatriotes déjà déracinés par des années de famine et de guerre civile. D'autres, trop âgés, trop faibles, trop pauvres ou paralysés par la peur, sont restés terrés chez eux au plus fort des bombardements américains, avec à peine de quoi manger et se chauffer.

Malgré la fermeture officielle des frontières des pays voisins, des dizaines de milliers de personnes ont franchi à pied les montagnes, emprunté les sentiers au tracé incertain qui traversent les frontières poreuses au-delà desquelles quelque 3,5 millions d'Afghans vivent en exil depuis deux décennies.

En dépit de l'accélération des événements sur le front militaire, avec l'approche de l'hiver, saison durant laquelle l'un des paysages les plus rudes et les plus inhospitaliers au monde

Suite page 6 ►



UNHCR/ J. AUSTIN/ COUVERTURE

Dans le monde entier, des personnes déracinées, comme ces civils fuyant les récents troubles dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, bénéficient de la protection du HCR et d'autres organisations humanitaires.

rairement» de n'octroyer qu'au compte-gouttes des visas aux hommes valides originaires de 26 nations arabes et musulmanes.

Le magazine NEWSWEEK titrait en couverture "L'Amérique va-t-elle fermer ses portes?" et constatait dans son éditorial: "Les étrangers... qu'ils soient étudiants, techniciens ou réfugiés démunis, commencent à se poser une question qui ne les aurait pas effleurés avant le 11 septembre – les Etats-Unis sont-ils en train de verrouiller leurs portes?"

Le Canada a mis en place des mesures de sécurité draconiennes pour filtrer les demandeurs d'asile dès leur arrivée aux frontières et aux aéroports, alors qu'avant ils pouvaient entrer dans le

est recouvert d'un impénétrable manteau de neige, dans ce climat d'insécurité générale, l'on pouvait s'attendre à ce que les souffrances de ces nouveaux exilés se prolongent pendant plusieurs mois encore.

Du jour au lendemain, l'Afghanistan s'est trouvé à la une de l'actualité internationale (*lire article suivant*). Quelle triste ironie! Ce pays dévasté et meurtri, au cœur de l'Asie centrale, était depuis des

les victimes innocentes qui n'étaient pas prises pour cible.

L'ONDE DE CHOC

Une véritable armada de journalistes a couvert, 24 heures sur 24, les souffrances du peuple afghan, tandis qu'aux quatre coins du monde les réfugiés et demandeurs d'asile ont ressenti les secousses provoquées par les attentats de New York et Washington.

pays et se présenter ultérieurement pour les formalités d'admission.

L'Australie avait fait la une des journaux avant même les attentats aux Etats-Unis en refusant de laisser débarquer plus de 430 *boat people*, dont de nombreux Afghans, secourus en mer après le naufrage de leur embarcation. Ils ont été dérottés vers Nauru, un minuscule îlot perdu dans le Pacifique Sud, où leur sta-

PARTOUT DANS LE MONDE, LES RÉFUGIÉS ET LES DEMANDEURS D'ASILE RESSENTENT LES SECOUSSES PROVOQUÉES PAR LES ATTENTATS DE NEW YORK ET DE WASHINGTON.

années frappé par la plus grave crise humanitaire dans le monde. Mais la communauté internationale, découragée par l'enlisement des problèmes dans cette région, un temps l'enjeu des grandes puissances, s'en était peu à peu désintéressée.

Et voilà qu'aujourd'hui, les pays riches se proposent de réunifier l'Afghanistan, une fois les terroristes débusqués, non sans avoir infligé aux populations civiles des dommages "collatéraux" – un euphémisme qu'emploient les militaires pour désigner

Des Etats-Unis à l'Albanie, en passant par l'Australie, tous les gouvernements et responsables politiques se sont mis à débattre de lois anti-terrorisme susceptibles d'affecter les réfugiés et les demandeurs d'asile. Certains Etats ont accru la surveillance aux frontières et renforcé les mesures de contrôle, notamment pour les Afghans et autres arrivants dont certains fuyaient cette même forme de terreur que l'Occident semblait à présent déterminé à éradiquer. Les Etats-Unis décidaient «tempo-

tut devait être examiné. Canberra a ensuite demandé à d'autres pays de la région d'accepter les réfugiés de la mer.

Autre destination, Tuvalu – une île qui risque d'être engloutie par la montée des eaux de l'océan Pacifique. Le lieu retenu était si désolé que l'ancien président du pays s'était exclamé: "Cette terre ne pourra jamais nourrir une population, même les cocotiers y meurent."

Le gouvernement australien a voté des amendements législatifs qui restreignent

le champ d'application et l'interprétation juridique des clauses de la Convention de 1951, a entériné les interdictions de débarquer et a rayé de la zone dite «d'immigration» des portions éloignées de son propre territoire – les îles Christmas, Cocos et Ashmore – refusant ainsi aux étrangers qui les atteignent le droit de formuler leur demande d'asile auprès des tribunaux.

L'Australie a établi un lien direct entre les événements de septembre et son attitude à l'égard des demandeurs d'asile. «Il faut pouvoir contrôler cela (le droit de refuser l'entrée aux *boat people*), sinon c'est la porte ouverte aux terroristes qui vont se servir de notre pays comme base arrière pour préparer leurs attentats» a déclaré le Ministre de la défense Peter Reith.

La Nouvelle-Zélande a accepté d'accueillir 145 personnes refusées par l'Australie, et au moment où M. Reith tenait ces propos, le vice-premier ministre Jim Anderton répondait en ces termes à une question du Parlement néo-zélandais : «Il est répréhensible d'assimiler les actes terroristes contre les Etats-Unis et les réfugiés présents en Nouvelle-Zélande, sans parler de la communauté musulmane.»

Lors d'une interview, le Haut Commissaire Ruud Lubbers, tout en précisant qu'il comprenait le dilemme de certains pays comme l'Australie, a déclaré : «On ne peut pas se contenter d'un simple «défense d'entrer». La réponse doit être articulée de manière à appliquer la loi mais pas celle de la jungle. C'est un grand défi, non seulement pour l'Australie mais pour tous les autres pays.»

GEL DES ADMISSIONS

Washington a suspendu pendant plusieurs semaines un programme permettant de réinstaller chaque année jusqu'à 80 000 réfugiés et a simultanément engagé un état des lieux des questions de sécurité. Quelque 20 000 personnes en attente se sont vu interdire l'entrée des Etats-Unis, jusqu'à ce qu'une directive signée fin novembre par le président George W. Bush lève cette mesure.

Bien que de courte durée, ce gel des admissions n'a pas facilité la vie des réfugiés.

Un jeune Afghan de sept ans, qui se trouvait déjà sur le sol américain, a ainsi vu son avenir gravement menacé. Atteint d'une maladie rare du sang, il attendait d'être rejoint par sa sœur pour la greffe de moelle osseuse qui lui sauverait la vie. Mais l'arrivée de la jeune fille a été différée.

Une veuve afghane, mère de cinq en-

fants, qui venait de vendre ses derniers meubles pour payer le voyage et occupait un logement temporaire, s'est vue menacée d'expulsion. Dix-sept Sierra-Léonais, essentiellement des femmes et des enfants, qui avaient fui la guerre civile, ont dû se résigner à un séjour prolongé dans un camp de réfugiés.

John Koor se comptait parmi les chanceux car après 14 années passées dans un camp de réfugiés, il était enfin arrivé aux Etats-Unis en août dernier. Mais «les événements» l'ont rattrapé jusque dans son nouveau sanctuaire. Depuis cette date, la recherche d'un emploi relève pour lui du parcours du combattant. «Si on ne trouve pas du travail bientôt, ça va mal aller pour nous» confiait-il à la presse locale. Nous deviendrons des sans-abri. Il vaut mieux être dans un camp de réfugiés que de dormir dans les rues de ce pays.»

Après avoir fermé ses frontières aux Afghans, pour éviter un afflux massif, l'Iran a expulsé plusieurs centaines de réfugiés qui avaient malgré tout réussi à entrer dans le pays.

Même les paisibles îles Caïmans, dans les Caraïbes, plus connues pour leurs plages que pour être un foyer de terrorisme, ont ressenti l'onde de choc. Trois demandeurs d'asile afghans, arrivés de Turquie par bateau, ont été placés en garde à vue à la suite des attentats. Au Mexique, 100 Iraquiens chaldéens, qui voulaient demander asile en Amérique, ont connu le même sort jusqu'à ce qu'une décision soit prise sur leur statut.

Plusieurs pays ont par ailleurs fait état d'agressions sporadiques contre des «étrangers», leurs maisons, leurs commerces et leurs mosquées.

INQUIÉTUDE ET COMPRÉHENSION

Les organisations humanitaires, dont le HCR, ont été sensibles aux préoccupations relevant de la sécurité nationale, mais extrêmement prudentes et inquiètes quant à certains développements.

«Dans beaucoup de pays, les réfugiés et demandeurs d'asile sont déjà l'objet de suspicion et d'hostilité considérables et sont donc particulièrement vulnérables dans le climat actuel, a rappelé le Haut Commissaire Ruud Lubbers. Méfions-nous de ces politiciens qui, sous couvert du bien pu-

blic, en appellent au racisme primaire. Le combat contre la xénophobie doit être l'une de nos priorités.»

Erika Feller, directrice de la protection internationale au HCR, estime «raisonnable» que les Etats envisagent de nouvelles mesures de sécurité qui seront incorporées aux procédures de détermination du statut de réfugié.

Elle s'est engagée à ce que le HCR examine les «meilleures pratiques des Etats dans ce domaine», ajoutant : «Nous voulons ainsi éviter d'apporter de mauvaises réponses à une question somme toute très raisonnable. Autrement dit, nous espérons que toute nouvelle procédure motivée par



Certains pays commencent à durcir leurs procédures d'asile au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre.

des impératifs de sécurité respectera un équilibre avec les principes de protection des réfugiés.»

Le HCR a toujours affirmé que la Convention de 1951 sur les réfugiés, clé de voûte de la protection internationale des déracinés (RÉFUGIÉS magazine n° 123), prévoyait déjà les dispositions nécessaires pour empêcher les terroristes de se prévaloir du droit d'asile, quoi qu'en disent les gouvernements, les dirigeants politiques ou les médias (*lire article page 11*).

«Il est essentiel que les Etats comprennent que la Convention ne protège abso-

Suite page 9 ►

“La Convention nous permet de ne plus vivre dans la peur”

La communauté internationale renouvelle son engagement envers la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

par Ray Wilkinson

RÉUNION SANS PRÉCÉDENT à un moment crucial : 156 pays, des organisations non gouvernementales, des experts et d'autres groupes ont échangé leurs idées au Palais des Nations, à Genève, à l'occasion de ce que le Haut Commissaire, Ruud Lubbers, a décrit comme “la plus importante réunion mondiale sur les réfugiés depuis un demi-siècle”.

A l'issue de deux jours de discours et d'échanges, la conférence de cette fin d'année a adopté une déclaration capitale dans laquelle les Etats parties à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ont renouvelé leur engagement envers cet instrument d'importance primordiale pour la protection des réfugiés. La Convention de 1951 a permis à des millions de personnes de reconstruire leur vie. Mais aujourd'hui, on lui reproche d'être dépassée, en ce nouveau millénaire d'une extrême complexité et aux problèmes bien différents de ceux qui existaient lorsque la Convention a été créée.

La tenue de cette réunion a eu lieu à un moment particulièrement poignant : trois mois après les attaques du 11 septembre aux Etats-Unis qui ont eu pour conséquence de braquer les projecteurs non seulement sur le terrorisme mais aussi sur la tragédie afghane et le drame des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le monde.

Bien que plusieurs des gouvernements présents à la rencontre de Genève (sur les 156 Etats représentés, 143 sont parties à la Convention et/ou à son Protocole de 1967) soient hâtivement en train de mettre en place des mesures – dont certaines risquent d'avoir une incidence grave sur les réfugiés – destinées à renforcer la sécurité nationale et à lutter contre le terrorisme, les Etats signataires de la Convention ont unanimement approuvé la déclaration. Reconnaissant l'importance et l'actualité de la Convention, ils se sont engagés à renforcer cet instrument dont Ruud Lubbers a dit qu'il “nous permet de ne plus vivre dans la peur”.

LES CONSULTATIONS MONDIALES

La réunion à niveau ministériel s'inscrit dans le cadre des Consultations mondiales sur la protection internationale, initiées par le HCR au début de 2001 et regroupant des gouvernements, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des juges ainsi que d'autres experts en droit des réfugiés. Ce processus vise à réaffirmer le rôle clé de la Convention dans l'aide aux déracinés du monde et à étudier certaines questions controversées qui constituent aujourd'hui une menace pour le système international de protection des réfugiés.

Lors de la fin des Consultations mondiales, prévue à la mi-2002, le HCR élaborera un “Ordre du jour pour la protection”, qui servira de guide aux gouvernements et aux organisations humanitaires dans leurs efforts entrepris pour renforcer la protection des réfugiés à travers le monde.

Même si certains gouvernements font la sourde oreille à la Convention et si d'autres croient tout simplement qu'elle est de plus en plus dépassée, les Etats affirment dans la déclaration du 13 décembre leur engagement à “pleinement honorer leurs obligations au titre de la Convention de 1951 et/ou son Protocole de 1967”, et promettent de “s'attaquer aux causes profondes des mouvements de réfugiés tout en essayant de les prévenir”.

La déclaration comporte des recommandations encourageant les pays qui ne l'ont pas encore fait à adhérer à la Convention, à renforcer ou adopter une législation nationale relative aux réfugiés et, en raison des événements du 11 septembre, à faire preuve d'une extrême prudence dans la mise en application des clauses de la Convention qui excluent de sa protection les personnes soupçonnées d'avoir commis des crimes graves.

Le HCR a été confirmé dans son rôle en tant qu'institution multilatérale ayant pour mandat de protéger les réfugiés et les gouvernements ont été encouragés à renforcer leur coopération avec l'organisation et à “répondre rapidement et de manière appropriée” à ses besoins financiers.

La déclaration met l'accent sur le caractère sacro-saint du principe de non-refoulement. Elle souligne par ailleurs que le meilleur moyen d'éviter des afflux de déracinés est de tenter de prévenir les situations de crise et précise en outre que les Etats, tout en encourageant le rapatriement

volontaire, doivent continuer à aider les personnes vulnérables à s'intégrer dans le premier pays d'asile ou à se réinstaller dans d'autres pays.

Le Secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a déclaré que les réfugiés tendaient à être de plus en plus souvent associés “au mieux à des migrants économiques, au pire à des

usurpateurs, à des criminels voire à des terroristes. Nous devons dénoncer cette calomnie. En effet, les réfugiés sont des victimes. Victimes des régimes totalitaires, des conflits, des réseaux de trafiquants”.

Faisant écho aux mots de M. Annan, Mme Vaira Vike-Freiberga, réfugiée pendant 20 ans, aujourd'hui Présidente de la Lettonie, a décrit aux participants de la réunion de Genève sa fuite vers la liberté : “Trois semaines et trois jours après notre départ des côtes lettones, ma petite sœur est morte. Nous l'avons enterrée au bord de la route et nous n'avons jamais pu retourner déposer une fleur sur sa tombe. Je suis parmi vous aujourd'hui comme une survivante, prenant la parole au nom de tous ceux qui ont perdu la vie le long d'une route, certains enterrés par leurs proches, d'autres non”. ■

“Nous avons enterré ma petite sœur au bord de la route. Nous n'avons jamais pu retourner déposer une fleur sur sa tombe.”



L'Australie a provoqué l'indignation de la communauté internationale lorsque plus de 400 passagers du *Tampa*, un cargo norvégien, se sont vu refuser l'autorisation de débarquer sur ses côtes pour demander l'asile.

► *Suite de la page 7*
lument pas les terroristes, pas plus qu'elle ne les met à l'abri de poursuites judiciaires, précise le HCR. Au contraire, elle a été rédigée de manière à exclure les personnes coupables de crimes particulièrement graves.”

Irene Khan, Secrétaire générale d'Amnesty International, a tenu à intervenir dans le débat : “Nous nous inquiétons de la hâte avec laquelle de nouvelles lois sont adoptées en Occident. Avant, les droits de l'homme passaient pour les garants d'une

société sûre. Aujourd'hui, on les considère comme un obstacle.”

Dans le sillage des attentats du 11 septembre, le HCR a publié une liste des dix principales préoccupations, parmi lesquelles la menace d'une montée du racisme et de la xénophobie, et le risque de voir les gouvernements recourir abusivement à certaines lois et résolutions pour refuser d'accueillir des personnes déracinées en raison de leur religion, de leur appartenance ethnique, de leur nationalité ou de leurs opinions politiques.

D'une manière générale, le HCR s'inquiète de voir “les réfugiés de bonne foi être victimes de préjugés et de législations ou de mesures administratives excessivement restrictives”, et redoute “la dégradation de normes de protection laborieusement élaborées”.

Concrètement, l'organisation craint que des personnes vulnérables ne soient pénalisées, notamment par l'adoption de lois plus strictes et pas forcément équitables en matière d'expulsion, d'extradition, d'exclusion des instruments de protection, de re-

“DANS BEAUCOUP DE PAYS, LES RÉFUGIÉS ET LES DEMANDEURS D'ASILE SONT DÉJÀ L'OBJET DE SUSPICION ET D'HOSTILITÉ, ET SONT DONC PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES.”

trait du statut de réfugié et d'annulation de programmes de réinstallation.

De plus, fait observer le HCR, souvent, les réfugiés eux-mêmes fuient des actes de violence ou de terrorisme et ne sont pas les responsables de tels actes, quoi qu'en pense l'opinion publique dans certains pays.

Le HCR a préconisé plusieurs manières de renforcer la sécurité sans nuire aux véritables demandeurs d'asile, parmi lesquelles la création dans les pays de «services d'exclusion», composés d'experts en droit des réfugiés, droit pénal et organisations terroristes; un renforcement de la coopération entre les polices des frontières, les services de renseignement et les autorités d'immigration, qui pourrait permettre d'identifier en amont les suspects terroristes, et l'utilisation d'un fichier d'empreintes digitales.

ÉTAT DES LIEUX

A l'heure où nous mettons sous presse, l'état des lieux des récents projets de loi à travers le monde confirme les craintes que

cept and Obstruct Terrorism Act of 2001), les femmes et les enfants de personnes interdites de territoire pour terrorisme pourraient être détenus du fait de leurs seuls liens familiaux et non pour des actes individuels qu'ils auraient commis. D'autres dispositions contenues dans ce texte rendraient encore plus difficile l'obtention de l'asile, au point de le refuser à des personnes parfaitement éligibles.

L'onde de choc des attentats de septembre a été également ressentie au Canada, où la politique d'immigration et les questions de sécurité font l'objet, depuis quelque temps déjà, d'un contentieux avec son voisin nord-américain à cause de la frontière non protégée la plus longue du

cessé de s'exprimer sur le sujet pour se recentrer sur les libertés civiles et le respect des procédures au lendemain des attentats.

En octobre, un projet de loi anti-terrorisme de 171 pages a été soumis au parlement, qui donnerait des pouvoirs élargis aux forces de police et aux tribunaux. Le Ministre de l'immigration, Elinor Caplan, a annoncé une stratégie en cinq points qui propose la mise en place accélérée de cartes de résident permanent infalsifiables pour les nouveaux immigrants, un filtrage plus sévère des demandeurs d'asile, des mesures de détention ou d'expulsion facilitées, et le recrutement de personnel supplémentaire aux points d'entrée.

Le Ministère de la citoyenneté et de l'immigration a immédiatement durci les procédures d'entrée pour les candidats à l'asile en ordonnant que leur demande soit examinée au port d'entrée, alors qu'avant ils pouvaient présenter leur dossier ultérieurement. Une organisation humanitaire américaine, Vive la Casa, a aussitôt protesté en acheminant jusqu'à un poste frontière un convoi de voitures et de bus remplis de dizaines de demandeurs d'asile et en exigeant qu'on les laissât entrer au Canada.

Le lendemain, un décret temporaire de 30 jours autorisait les agents de l'immigration à «renvoyer» les requérants aux Etats-Unis où ils devraient attendre une date donnée pour se représenter à la frontière.

Ottawa s'est indignée des accusations portées par quelques responsables politiques américains, selon lesquelles le Canada servirait de base arrière aux ter-

roristes, alors que rien n'indique que les auteurs des attaques du 11 septembre soient entrés aux Etats-Unis par la frontière nord.

En cette fin d'année, le consensus officiel est à «l'harmonisation» des politiques d'immigration et d'asile des deux pays, même si l'on peut craindre qu'une telle coopération reflète davantage le durcissement



Depuis des années, les Etats-Unis interceptent des civils en haute mer. Ici, des garde-côtes arrêtent des *boat people* haïtiens avant qu'ils n'atteignent les côtes américaines.

l'on peut avoir sur le plan humanitaire, même si certains progrès sont visibles.

Aux Etats-Unis, en vertu de la «Loi de 2001 pour unir et renforcer l'Amérique grâce aux outils appropriés requis pour intercepter et contrecarrer le terrorisme» (*United and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Inter-*

monde qu'ils partagent (RÉFUGIÉS magazine n° 119).

Une proposition de loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, examinée par le parlement depuis février, n'a pas tardé à recevoir le consentement royal. Certains groupes militants avaient dénoncé ce projet trop restrictif à leurs yeux, mais ont

américain que l'approche plus souple du Canada.

Le Premier ministre, Jean Chrétien, a cependant insisté devant le parlement : "S'il est nécessaire de coopérer avec les Etats-Unis sur les questions d'immigration et d'asile, ce gouvernement entend bien résister à la tentation de réformer précipitamment le système au détriment des traditions libérales de notre pays et de sa politique d'accueil des immigrants et des réfugiés."

LES RÉACTIONS EN EUROPE

De l'autre côté de l'Atlantique, la Commission européenne a élaboré ses propres projets de loi contre le terrorisme et pour l'harmonisation des procédures d'extradition entre les Etats membres. Le HCR a exprimé des réserves sur ces deux textes.

La mention de délits comme l'extorsion, le vol ou le cambriolage, ne serait pas toujours suffisante pour garantir «l'exclusion» d'une personne des dispositions de la Convention de 1951, estime le HCR. "Une définition vague et sommaire des crimes terroristes... risque d'élargir abusivement le champ d'application des clauses d'exclusion de la Convention, sous prétexte de libre interprétation."

Le second projet, qui concerne le transfert, entre deux Etats, des personnes soupçonnées de crimes, devrait comporter des garde-fous pour garantir la protection d'un réfugié en cas d'extradition. Ainsi, dès la fin des poursuites judiciaires ou après que le réfugié ait purgé sa peine, des disposi-



La presse britannique a braqué les projecteurs sur les milliers de personnes, dont beaucoup d'Afghans, qui tentent la traversée du tunnel de la Manche pour demander l'asile en Grande-Bretagne.

tions doivent être prises pour son retour vers un pays où son statut est reconnu.

L'Union européenne est un acteur influent en matière de prescription des normes internationales, et ses textes servent souvent de modèles dans le reste du monde. "Nous redoutons l'exportation d'instruments sans garde-fous juridiques vers des régions où les systèmes de protection des droits humains sont moins développés, a commenté le HCR, car cela pourrait mettre en péril les acquis dans le domaine

des droits de l'homme et de la protection des réfugiés."

Quelques pays européens ont mis en chantier leurs propres mesures. En Grande-Bretagne, le Ministre de l'intérieur, David Blunkett, a proposé une loi anti-terrorisme qui interdirait à des personnes détenues le droit de demander l'asile.

Selon la loi actuellement en vigueur, une Commission d'appel spéciale examine les cas des demandeurs d'asile considérés comme une menace à la sécurité nationale

Exclure les terroristes

La Convention de 1951 contre le terrorisme

AU LENDEMAIN DES ÉVÉNEMENTS tragiques aux Etats-Unis en septembre dernier, les gouvernements, les personnalités politiques et les médias ont manifesté leur inquiétude quant aux risques d'utilisation, par les terroristes, des dispositions de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés.

Certains pays se sont empressés de renforcer les lois anti-terrorisme existantes ou d'en introduire de nouvelles. Le HCR a soutenu la mise en place de mesures de sé-

curité supplémentaires, tout en soulignant que toute nouvelle procédure motivée par des impératifs de sécurité doit respecter un équilibre avec les principes de protection des réfugiés. Le HCR a en outre rappelé que les clauses d'exclusion contenues dans la Convention privent les terroristes de la protection internationale.

Selon l'ARTICLE 1F :

Les dispositions de cette Convention ne seront pas applicables aux personnes dont on aura de sérieuses raisons de penser :

- a. qu'elles ont commis un crime contre la paix, un crime de guerre ou un crime contre l'humanité, au sens des instruments internationaux élaborés pour prévoir des dispositions relatives à ces crimes ;
- b. qu'elles ont commis un crime grave de droit commun en dehors du pays d'accueil avant d'y être admises comme réfugiées ;
- c. qu'elles se sont rendues coupables d'agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

et les motifs de leur fuite. Or la nouvelle loi ne permettrait pas à cette commission de statuer sur la dimension "droit d'asile" des recours, et autoriserait la détention illimitée des suspects que l'on ne pourrait pas renvoyer dans leur pays.

"Actuellement, le droit des réfugiés protège les demandeurs d'asile tout en préservant les intérêts des Etats dont le devoir est de protéger leurs administrés", observe Anne Dawson-Shepherd, déléguée du HCR au Royaume-Uni. "Toute action visant à refuser ou suspendre l'accès aux

voir que nous avons de protéger ceux qui doivent l'être."

"L'étroitesse du discours politique actuel en Grande-Bretagne, mêlée à des relents de racisme et de xénophobie, a donné à la question du droit d'asile une importance qu'elle ne mérite pas", estimait pour sa part l'hebdomadaire THE ECONOMIST. "Une attitude plus saine de la part des hommes politiques dissiperait une bonne partie du problème."

En Allemagne, le gouvernement de coalition a arrêté son propre train de me-

De son côté, le gouvernement autrichien a annoncé que les demandes d'asile ne pouvaient plus être déposées dans ses ambassades à l'étranger suite à la multiplication vertigineuse des requêtes soumises au Pakistan et en Iran. Il est question de modifier les pratiques d'asile, notamment en interdisant aux requérants non européens d'entrer dans le pays pendant la procédure. Les individus sans papiers d'identité pourraient être exclus du statut de réfugié, une suggestion très inquiétante puisque de nombreux réfugiés doivent utiliser de faux papiers ou détruire leurs véritables pièces d'identité pour échapper aux persécutions.

La xénophobie que redoutaient les associations humanitaires a fait surface en marge des élections au Danemark, pourtant l'un des pays les plus ouverts à l'égard des réfugiés. Mogens Camre, un député européen, a déclaré : "Tous les pays occidentaux ont été infiltrés par des musulmans, dont certains sont corrects avec nous en attendant d'être assez nombreux pour nous éliminer."

A l'issue du premier scrutin depuis les événements du 11 septembre, les électeurs danois ont voté pour un gouvernement de droite après une campagne dominée par les promesses d'un contrôle plus strict de l'immigration.

La région des Balkans est devenue un important point de passage pour un nombre croissant de migrants économiques et de réfugiés, et bien avant les attentats, les nations occidentales faisaient pression pour des frontières moins perméables et un durcissement des lois.

En Bosnie-Herzégovine, un nouvel ensemble de lois a été proposé, comprenant notamment l'extradition, sans possibilité de recours pour les civils vulnérables expulsés par la force, des mesures de détention ne prenant pas en compte les principes du droit international des réfugiés, et un amendement qui priverait de leur passeport certains citoyens naturalisés.

L'Albanie a déclaré vouloir aménager sa loi sur les étrangers et a expulsé cinq personnes d'origine arabe, ce qui augure mal du traitement réservé à l'avenir aux de-



Une famille sikh qui souhaite demander l'asile au Canada se fait conseiller par un avocat.

procédures d'asile est donc inutile et constituerait une brèche dans l'adhésion" aux principes de la Convention de 1951.

LIVRE BLANC

Le gouvernement s'attela également à la rédaction d'un "Livre blanc" préconisant l'ouverture de centres d'accueil pour certains demandeurs d'asile, tous devant recevoir de nouvelles cartes d'identité «intelligentes».

David Blunkett a précisé que le gouvernement continuerait d'aider les individus qui ont besoin d'un lieu d'asile. "Je suis décidé à ce que le gouvernement assure un strict contrôle aux frontières, mais je suis tout aussi décidé à ce que cela n'entrave pas le de-

sures anti-terrorisme, dont la possibilité d'expulser les extrémistes politiques présumés, ou de faciliter l'accès par les autorités à des informations sur les demandeurs d'asile qui pourraient alors devenir un «groupe-cible de suspicion». Les responsables humanitaires n'ont pas caché leur crainte de voir le débat sur les réfugiés se concentrer sur les clauses d'exclusion plutôt que d'inclusion prévues par la Convention en matière de protection internationale.

"IL EST ESSENTIEL QUE LES ÉTATS COMPRENNENT QUE LA CONVENTION DE 1951 NE PROTÈGE ABSOLUMENT PAS LES TERRORISTES. AU CONTRAIRE, ELLE A ÉTÉ RÉDIGÉE DE MANIÈRE À EXCLURE LES PERSONNES COUPABLES DE CRIMES PARTICULIÈREMENT GRAVES."

mandeurs d'asile de même origine ethnique.

La Croatie et la Bulgarie ont renforcé les contrôles aux frontières.

PARADOXES

Pour certains juristes humanitaires, l'ensemble de l'édifice de la protection internationale, y compris la Convention de 1951, était déjà sous pression depuis des années, et les attentats de septembre n'ont fait qu'accentuer cette tendance.

Il est à craindre qu'il faille des années pour abroger, une fois entrées en vigueur, les législations qui pénalisent injustement les réfugiés. Il est également inquiétant de constater l'amalgame systématique, souvent alimenté par les politiques et les médias, entre réfugiés et terroristes présumés. Dans certains pays, un réfugié est automatiquement soupçonné d'usurper son statut.

« Cette forme de propagande est particulièrement insidieuse et très difficile à combattre, reconnaît un responsable. Des civils qui se sentent tout à coup menacés ne sont que trop enclins à croire qu'un individu suspect, sans papiers, dont la couleur de peau est différente, pourrait être l'ennemi. Mieux vaut ne pas prendre de risques, quelle que soit la vérité, et ne pas les laisser entrer. »

Le programme mondial mis en place pour réinstaller définitivement les réfugiés vulnérables dans un pays tiers, projet qualifié de « primordial » par le HCR, voit son avenir grevé d'incertitudes. Le Premier ministre canadien Jean Chrétien a affirmé que son pays continuerait d'y participer pleinement, « d'accueillir les gens du monde entier et d'offrir un refuge aux persécutés ».

Washington a levé ses suspensions provisoires mais a réduit ses quotas pour 2002, et le HCR craint que d'autres pays qui ont une tradition de réinstallation ne soient « réticents à maintenir les quotas auxquels ils s'étaient engagés, notamment en ce qui concerne certains groupes ethniques ».

Aux Etats-Unis, le HCR a salué dans le nouveau projet de loi anti-terrorisme l'introduction de mesures d'habeas corpus (qui permettent de contester la légitimité d'une ordonnance de détention), ainsi que la révision tous les six mois du statut des détenus en attente d'expulsion et l'assouplissement des critères de détention dans certains cas particuliers.

Tout en envisageant des mesures de sécurité renforcées, le gouvernement alle-

LES RÉFUGIÉS FUIENT SOUVENT EUX-MÊMES DES ACTES DE VIOLENCE OU DE TERRORISME DONT ILS NE SONT PAS RESPONSABLES, QUOI QU'EN PENSE L'OPINION PUBLIQUE DANS CERTAINS PAYS.

mand souhaite présenter une nouvelle loi sur l'immigration qui stipulerait que les personnes persécutées par des « agents non étatiques », comme des rebelles ou des milices, seraient considérées comme réfugiés

Mais rien ne sera plus jamais comme avant, nulle part, et il est sans doute trop tôt pour connaître les conséquences à long terme des attentats du 11 septembre sur la vie de millions de gens en quête d'une exis-



Suite aux attaques du 11 septembre, les Etats-Unis ont temporairement suspendu leur programme de réinstallation des réfugiés qui a permis à des dizaines de milliers de personnes, dont ce jeune Soudanais, de commencer une nouvelle vie dans le pays.

mand dans le cadre de la Convention. Cet aménagement alignerait l'Allemagne sur pratiquement tous les autres pays signataires et mettrait fin à une anomalie qui faisait que des civils fuyant des pays comme l'Afghanistan sous tutelle des talibans se voyaient régulièrement exclus du droit d'asile.

La Turquie a aussi annoncé qu'elle renforcerait la protection des demandeurs d'asile afghans en suspendant l'expulsion des requérants déboutés et en retardant la finalisation des décisions négatives.

Le plus grand paradoxe est que le désastre qui frappe actuellement l'Asie centrale pourrait redonner espoir à des millions de personnes, les nouvelles victimes d'une nouvelle forme de guerre, et à ceux qui étaient depuis des années abandonnés à leur sort dans des camps de réfugiés.

tence plus sûre.

Le dossier spécial de NEWSWEEK sur l'immigration est révélateur du nouvel état d'esprit de l'Amérique : « Quelques individus méritants seront peut-être écartés, comme le seront aussi quelques dangereux terroristes. C'est le prix que doivent payer les visiteurs étrangers et les Américains pour un pays plus sûr. » Mauvaise nouvelle pour les réfugiés du monde entier.

Pourtant, Stephen Malet, un autre « garçon perdu » du Soudan qui partage la chambre du chômeur John Koor, à Chicago, reste philosophe. « Au Soudan, on s'attendait à mourir. Ceux qui se trouvaient dans le World Trade Center ne s'attendaient pas à mourir. Voilà pourquoi il fait bon vivre ici, même si nous n'avons pas de travail. » ■

ÉTAT D'URGENCE EN AFGHANISTAN

MISE EN PLACE D'UNE
OPERATION HUMANITAIRE
D'UNE EXTREME
COMPLEXITÉ

La nouvelle crise qui a frappé l'Afghanistan a fait des centaines de milliers de déplacés internes, dont ces civils qui se trouvent près de Hérat.



GÈNÈVE, MARDI 11 SEPTEMBRE, au milieu de l'après-midi : dans l'immeuble bleu et jaune de sept étages qui abrite le siège du HCR, la stupeur le dispute à l'incrédulité : "Les images de ces avions percutant les deux tours du World Trade Center semblaient irréelles, se souvient un haut responsable. Comment croire à une telle horreur ? Puis nous avons entendu les noms Ben Laden, talibans et Afghanistan, et là, nous avons compris qu'on allait avoir besoin de nous."

Pour les humanitaires, le

drame de l'Afghanistan était déjà d'une grande complexité bien avant les événements du 11 septembre, depuis en fait l'invasion soviétique de 1979 et l'exode de millions d'Afghans dans les années 80 et 90. On connaît la suite : le retour au pays de nombreux réfugiés après le retrait des Soviétiques, puis la reprise des combats, cette fois entre ex-moudjahidines, et de nouveau des populations entières jetées sur les routes. A lui seul, le HCR avait dépensé plus de 1,6 milliard de dollars pour secourir ce qui était désormais la plus grande population de réfugiés de la planète.

Mais une fois les Soviétiques partis, les grandes puissances se sont désintéressées du sort d'une région qu'elles avaient contri-

bué à transformer en un îlot d'obscurantisme au cœur de l'Asie centrale. Les donateurs, quant à eux, ont tourné le dos à un pays de plus en plus souvent associé à une guerre sans fin, au terrorisme international et à l'oppression de la femme.

Et les réfugiés afghans, en dépit d'un maintien minimal de l'aide internationale, sont devenus les réfugiés de l'oubli, victimes d'une crise jugée « insoluble » par le monde extérieur.

"Les attentats sur le sol américain ont été un électrochoc", explique Pierre François Pirlot, expert régional nommé à la tête du groupe de travail créé par le HCR pour faire face à cette nouvelle

LE DRAME DE L'AFGHANISTAN ÉTAIT DÉJÀ D'UNE GRANDE COMPLEXITÉ AVANT LES ÉVÉNEMENTS DU 11 SEPTEMBRE.

crise. «Du jour au lendemain, on s'est souvenu de l'Afghanistan et de ses réfugiés.»

L'ENJEU HUMANITAIRE

Le HCR a compris d'emblée qu'il s'engageait dans l'une des opérations les plus complexes de ses 51 années d'existence. Le pays, en proie depuis des années à des guerres entre factions précairement alliées, était au bord du gouffre. A cela était venue s'ajouter une terrible sécheresse. Bilan : un

dat de protection du HCR, se sont alors posées : comment répondre à cette nouvelle crise sans pour autant négliger les autres réfugiés dans le monde, compte tenu des récentes compressions de personnel ? Jusqu'où plaider en faveur de l'ouverture des frontières ? Comment faire en sorte que les civils puissent demander l'asile dans des pays qui leur sont fermés ? Où et comment aider les Afghans s'ils décident de quitter leur pays ? Comment venir, en même

aura-t-il de réfugiés ? De quel genre d'aide auront-ils besoin ? Quel effectif faudra-t-il déployer, et où ? Et combien tout cela va-t-il coûter ?

Ces estimations initiales sont tout aussi délicates que cruciales. Car la vie des civils en fuite, l'efficacité des programmes et la réputation des gouvernements et des organisations en dépendent. Au Kosovo, nul n'avait prévu l'exode de près d'un million de civils en l'espace de quelques semaines. Pourtant, suite à un habile exercice de relations publiques, le HCR, entre autres, a bel et bien été accusé d'avoir échoué.

Au début de la crise, on estimait, dans le pire des cas, à environ 1,5 million le nombre de personnes fuyant l'Afghanistan. Le HCR travaillait dans la région depuis



Ecole de fortune pour ces enfants réfugiés dans un camp au Pakistan.



Des tentes et autres secours d'urgence ont été stockés dans l'éventualité de nouveaux afflux de réfugiés au Pakistan.

tiers des 25 millions d'Afghans ne survivaient que grâce aux aides alimentaires et autres formes de soutien.

Tout comme celle du Kosovo, la «crise humanitaire» de l'Afghanistan a toujours eu de fortes connotations politiques. Le principal donateur du HCR, les Etats-Unis, est aussi le chef de la coalition contre les talibans.

Le Pakistan et l'Iran, qui hébergent de longue date environ 3,5 millions de réfugiés afghans, n'ont jamais pardonné à la communauté internationale de les avoir laissés en plan il y a quelques années. Cette fois, à l'instar des quatre autres pays limitrophes, ils ont officiellement fermé leurs frontières et placardé des avertissements sans équivoque pour bien faire comprendre aux candidats à l'exil qu'ils n'étaient pas les bienvenus.

Des questions majeures, liées au man-

temps, en aide au million de déplacés à l'intérieur de l'Afghanistan, des personnes qui, bien que déracinées, ne relèvent pas directement du mandat du HCR ?

Au début de la crise, ces questions étaient, pour le HCR, encore assez théoriques. Toutes les organisations avaient évacué leur personnel international dès les premiers bombardements. Puis, comme le Kosovo avant lui, le pays a été de plus en plus isolé du reste du monde. Les nouvelles filtraient peu, les frontières étaient fermées, et les réfugiés arrivaient au compte-gouttes.

«Nous ne pouvons pas entrer, et ils (les civils) ne peuvent pas sortir», expliquait à l'époque le porte-parole en chef du HCR, Ron Redmond. «C'est l'impasse.»

DES CHIFFRES ET DES RISQUES

Au début de l'opération humanitaire, les premières questions ont été : combien y

vingt ans et, explique Pierre François Pirlot, «nous avons profité de cette longue expérience pour parler avec les gens sur le terrain, glaner des renseignements à droite à gauche, tâter le terrain pour voir si la guerre risquait de s'étendre, regarder les cartes et étudier l'histoire. Et nous avons pris le chiffre qui semblait le plus réaliste».

Si l'histoire est un bon indicateur, cette estimation était plausible : 6,2 millions d'Afghans avaient pris la fuite au moment de l'invasion soviétique ; dans la brève parenthèse d'espoir de 1991, quelque 1,6 million étaient rentrés chez eux. Même dans un terrain difficile et accidenté, même avec le moyen de transport le plus primitif – c'est à dire à pied – les gens arrivent à parcourir des distances considérables.

En l'occurrence, pour reprendre l'expression désabusée des humanitaires, on a assisté dans les premiers mois du conflit à

une «crise de réfugiés sans réfugiés». Car les civils qui parvenaient à fuir l'Afghanistan en direction du Pakistan (les deux pays partagent 2400 kilomètres de frontière poreuse) ont immédiatement été des «réfugiés invisibles» qui se sont fondus dans les communautés afghanes déjà installées pour éviter d'être harcelés par les autorités.

La raison la plus évidente de ce «non exode» tient au fait que les voisins de l'Afghanistan avaient décidé de fermer leurs frontières puis de le faire clairement savoir pour décourager tout exode massif. Aguerris par des années d'épreuves, les Afghans ont sans doute pris les menaces de frappes aériennes «chirurgicales» dans la foulée et sont allés se mettre à l'abri chez des amis ou dans leur famille, ailleurs dans

pas les réfugiés à la télévision, il est difficile d'allouer des fonds».

Ce problème a vite été réglé, le HCR ayant fait valoir que, même si le grand exode attendu ne se matérialisait pas dans l'immédiat, rien ne serait perdu : les cargaisons entreposées aux frontières pourraient être livrées une fois que l'Afghanistan serait réouvert à l'aide internationale.

Au début des années 90, juste après la guerre du Golfe, le HCR avait décidé de constituer un stock permanent pour pouvoir faire face aux urgences. Au moment des premières frappes sur l'Afghanistan, il avait dans son entrepôt de Copenhague assez de rouleaux de plastique, de couvertures et de jerricans pour 250 000 personnes.

Il manquait à cet inventaire un article

nous. C'était donc inutile.»

Chaque tente pèse entre 70 et 120 kilos et coûte 70 dollars. Le HCR a commandé 73 000 unités du modèle le moins lourd, avec livraison entre fin septembre et novembre. Un Iliouchine 76, le cheval de trait des organisations humanitaires internationales, peut en transporter 575. Chaque vol entre l'Europe et l'Asie centrale coûte 100 000 dollars.

Pour réduire les frais généraux, et en l'absence d'exode massif, il a été décidé d'acheminer un stock limité immédiatement et d'envoyer le reste par voie maritime ou terrestre, avec possibilité de revenir au transport aérien si nécessaire.

«C'était la bonne solution, l'essentiel, de notre point de vue, étant que les mar-



Des réfugiés afghans au Pakistan attendent une distribution d'eau.



Cette mère de famille a trouvé un refuge temporaire après avoir dû fuir l'Afghanistan.

LE HCR A COMPRIS D'EMBLÉE QU'IL S'ENGAGEAIT DANS L'UNE DES OPÉRATIONS LES PLUS COMPLEXES DE SES 51 ANNÉES D'EXISTENCE.

le pays. Ceux qui étaient trop accablés par le conflit et la sécheresse n'ont pas eu la force de bouger.

«Il est toujours périlleux d'avancer des chiffres, a expliqué un responsable de la planification. C'est un exercice à haut risque dont on ne sort jamais gagnant.»

OÙ EST L'ARGENT ?

Le HCR a demandé 268 millions de dollars, dont 50 millions pour répondre aux besoins immédiats. Les principaux donateurs ont promis d'être généreux. Mais il y avait un «mais», et de taille : «Certains nous ont dit «Vous devez certes être prêts et pour cela il vous faut de l'argent. Mais nous avons nos propres problèmes. Si on ne voit

essentiel : des tentes. «Pour la simple raison», explique Enda Savage, responsable de la logistique au HCR, «que l'entrepôt n'est pas une sorte de supermarché en libre service. Les tentes sont en toile. Si elles restent pliées trop longtemps, elles finissent par moisir. On ne peut donc pas les stocker en grandes quantités.»

Au début d'une crise, elles doivent être commandées en fonction de critères spécifiques, et selon un processus à la fois complexe et onéreux. D'abord, le HCR doit immédiatement passer commande en bloc aux quelques fabricants qui existent dans le monde. «Un donateur nous a offert des tentes, se souvient Enda Savage, mais il devait s'adresser aux mêmes fournisseurs que

chandises soient livrées avant l'arrivée des réfugiés», explique Enda Savage.

Mais dans un monde où le petit écran a habitué les téléspectateurs à obtenir des résultats dans l'immédiat, les deux mois qu'il a fallu pour commander et prendre livraison de 73 000 tentes sont peut-être un luxe que les organisations humanitaires ne peuvent plus s'offrir. Des recherches sont en cours pour fabriquer des tentes légères, solides, peu coûteuses, faciles à entreposer et rapidement disponibles.

Le HCR a été vertement critiqué pour avoir tardé à déployer son personnel au moment de la crise du Kosovo. Bien résolu à ne pas encourir le même reproche, il a plus que doublé sa présence internationale

sur le terrain en envoyant immédiatement 85 membres de son personnel des équipes d'urgence et en recrutant 62 agents locaux supplémentaires, essentiellement comme observateurs aux frontières.

Une évaluation interne a conclu que, malgré les coupures budgétaires et la suppression de plusieurs centaines de postes, le HCR avait atteint ses objectifs immédiats, mais qu'en cas d'exode majeur "il aurait été débordé".

Il s'est également avéré que le HCR n'avait pas encore de procédures budgétaires et administratives accélérées ni d'autre mécanisme global pour diffuser des informations actualisées sur le déploiement de son personnel, les approvisionnements et la livraison des cargaisons humanitaires.

de paysages lunaires : dans cette atmosphère exaspérée et irréaliste, le drame des réfugiés semblait difficile à cerner, à prendre en mains de manière efficace.

Selon le peu d'information qui filtrait du pays verrouillé, des millions de civils étaient à bout de forces, certains, voués à une mort certaine si la crise ne se dénouait pas avant l'arrivée du terrible hiver afghan.

"Ils vendent leur bétail et leurs terres, la charpente de leur toit et parfois même leurs filles pour pouvoir survivre" constatait avec amertume un humanitaire.

Quant aux talibans, après avoir orchestré la destruction et le pillage des bureaux de l'ONU, ils ont ensuite demandé, juste avant de rendre les armes, aux humanitaires de revenir dans le pays pour secou-

curité sont restées les bras croisés...

Le Pakistan et l'Iran ont demandé pourquoi ils devraient ouvrir leurs frontières à de nouveaux contingents de réfugiés alors que d'autres pays n'avaient absolument rien fait lors des crises précédentes et laissaient même encore à leurs portes des centaines de demandeurs d'asile.

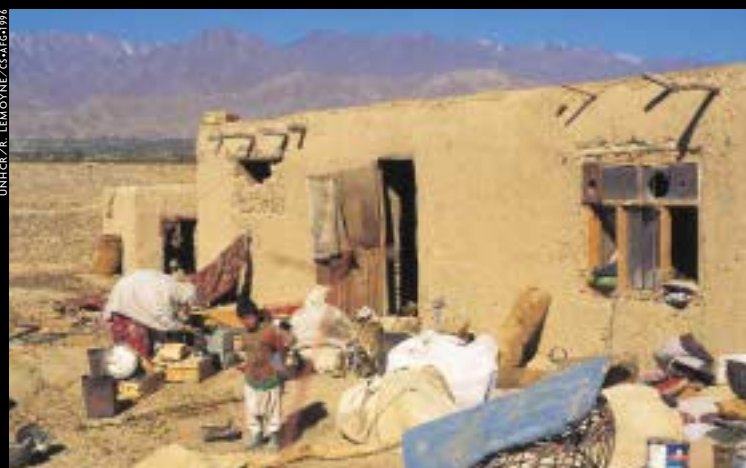
Deux camps ont été ouverts près de la frontière iranienne, mais côté afghan, et impossibles d'accès pour le personnel de l'ONU.

De délicats pourparlers diplomatiques se sont engagés sur la question de la «frontière ouverte» – comment et où aider les civils qui avaient réussi à franchir la frontière et ceux qui étaient restés en Afghanistan.



UNHCR/A. HOLLMANN / CSIR/1993

Beaucoup de jeunes filles qui se sont réfugiées en Iran ont pu aller à l'école pour la première fois.



UNHCR/R. LEMOYNE / CSAR/1993

Des civils afghans se préparent à fuir de chez eux pour échapper à la guerre et à la sécheresse qui ravagent leur pays.

DANS CETTE ATMOSPHÈRE EXASPÉRÉE ET IRRÉELLE, LE DRAME DE RÉFUGIÉS SEMBLAIT DIFFICILE À CERNER, À PRENDRE EN MAINS DE MANIÈRE EFFICACE.

SUR LE TERRAIN

Le personnel déployé sur le terrain s'est retrouvé dans une situation à la fois surréaliste et exaspérante. Car la crise afghane monopolisait l'attention non en raison de sa dimension humanitaire, mais à cause de l'extraordinaire onde de choc militaire et politique déclenchée par les événements du 11 septembre. Et les milliers de journalistes accourus du monde entier n'avaient qu'une obsession : traquer la moindre bribe d'information, seconde après seconde.

Un choc de titans entre des personnalités à la fois hautes en couleurs et pathétiques, des déclarations enflammées, une guerre à rebondissements, le tout sur fond

de ceux là même qu'ils avaient brutalisés et traumatisés.

L'établissement de camps pour accueillir les nouveaux arrivés n'a pas été sans lenteurs ni problèmes à tous les niveaux. Au Pakistan, lorsque, les camps étaient autorisés, ils étaient souvent situés dans des zones tribales éloignées et inhospitalières, voire dans des territoires contestés, d'où une kyrielle de désagréments. En novembre, par exemple, des paysans ont démonté 70 tentes dans le camp de Roghani, au Baloutchistan, après une controverse sur la propriété du site et l'attribution d'emplois à l'intérieur et autour du camp. L'incident s'est heureusement bien terminé, mais les forces de sé-

Au cours de sa tournée dans la région, le Haut Commissaire Ruud Lubbers n'a pu que constater un désaccord général sur la question des frontières ouvertes. Le HCR a donc réorienté son action dans deux directions : mise en place de programmes d'aide aux populations restées en Afghanistan, et collaboration avec les pays voisins pour apporter une aide aux plus vulnérables, en particulier les enfants, les femmes, les malades et les blessés.

Sur le terrain, le personnel a dû modifier ses priorités tout en essayant de répondre à une crise humanitaire aux facettes multiples.

"Dans un premier temps, nous avons

surtout essayé de transporter dans des camps tous les civils agglutinés à la frontière afghano-pakistanaise, explique un responsable du HCR. Puis, à l'annonce de la nouvelle donne militaire dans le nord de l'Afghanistan, nous nous sommes dépêchés d'expédier des vivres en Ouzbékistan, en prévision d'un acheminement vers Mazar-e-Charif. Immédiatement après, il fallait se préparer à intervenir en Afghanistan. Tout cela en l'espace de quelques jours."

"Quand le vent tourne aussi rapidement, on risque toujours d'être débordés

curant abri, nourriture et soins médicaux pendant le rude et long hiver afghan. "C'est une course contre la montre et pour l'instant nous sommes en train de la perdre", déclarait alors Ruud Lubbers – une perspective qui n'avait rien perdu de son actualité à la fin de l'année.

Pourtant, le HCR (et les autres organisations) ont commencé à rouvrir leurs bureaux en Afghanistan et œuvrent de nouveau avec des dizaines d'ONG locales pour acheminer des secours tout en poursuivant leurs opérations dans les pays voisins.

"Les Kosovars avaient quelque chose à retrouver, commente un humanitaire, mais en Afghanistan, il n'y a pratiquement plus rien. Les routes, les canalisations d'eau, les écoles, les hôpitaux, tout est détruit. Le pays est infesté de mines. Il faut tout reprendre à zéro."

L'Organisation mondiale de la santé estime qu'après vingt longues années de guerre, cinq millions d'Afghans sont en état de détresse psychique et sociale. Plus de sept millions ne survivent que grâce à l'aide extérieure.

LES KOSOVARS AVAIENT QUELQUE CHOSE À RETROUVER, MAIS EN AFGHANISTAN, IL N'Y A PRATIQUÈMENT PLUS RIEN.



En Iran, contrairement au Pakistan, les réfugiés afghans sont en général bien intégrés à la population locale.

Il y a encore 3,5 millions d'Afghans en dehors du pays, mais des millions d'autres sont retournés ces dernières années.

par les événements", constate un autre responsable du HCR.

ET MAINTENANT ?

Personne n'a oublié la dernière grande crise humanitaire : des centaines de milliers de Kosovars acculés à la fuite ou expulsés par la force, une marée humaine déferlant sur toute une région en l'espace de quelques semaines, suivie d'un reflux tout aussi soudain et massif. A chaque fois, les organisations humanitaires ont été prises de court.

La crise afghane se présentait différemment. Quelque 3,5 millions d'Afghans vivaient déjà en exil, certains depuis plusieurs années. Des centaines de milliers d'autres s'étaient repliés dans d'autres zones du pays, et seul un petit nombre avait trouvé refuge dans les pays voisins à l'approche de l'hiver.

Le souci immédiat était de secourir les civils qui avaient tout perdu, en leur pro-

Plus tard dans l'année, le HCR a mis en place un plan d'action régional de 182 millions de dollars jusqu'à la mi-2002 afin de venir en aide à près de 900 000 personnes dans quatre secteurs principaux. Le plan vise, entre autres, à protéger et aider près de 400 000 Afghans dans les pays voisins, en particulier au Pakistan et en Iran, à intervenir en cas de nouveaux afflux massifs et, le moment venu, à aider les réfugiés à prendre le chemin du retour. En Afghanistan, le HCR viendra en aide à environ 500 000 déplacés internes et autres personnes vulnérables.

Si les chassés croisés n'ont jamais tout à fait cessé le long des frontières – il y a eu près de cinq millions de retours en dix ans – il est fort peu probable que les réfugiés de longue date soient nombreux à essayer de rentrer chez eux avant le printemps et tant que la situation ne sera pas un peu plus stable.

"Avant, nous avions une maison. Nous avions des chèvres, des couvertures, des ânes et des chameaux", déclare Nazire, un réfugié âgé de 40 ans. "Nous étions des êtres humains. Aujourd'hui, nous ne sommes plus rien."

Des experts estiment qu'il faudra environ 10 milliards de dollars pour permettre à Nazire et à ses compatriotes de prendre un nouveau départ dans la vie. "La faim, le froid et la maladie font partie du quotidien pour la plupart des Afghans", a déclaré le Secrétaire d'Etat américain Colin Powell à une conférence sur l'aide humanitaire. "Nous savons tous que la communauté internationale doit se préparer à financer un programme de redressement qui prendra des années."

Espérons seulement qu'une fois le conflit terminé, la communauté internationale ne tournera pas le dos à l'Afghanistan, comme elle l'a déjà fait dans le passé. ■

Le Haut Commissaire Ruud Lubbers passe en revue la première année de de 1951 relative aux réfugiés.

RÉFUGIÉS : Quelle a été votre plus grande surprise depuis que vous avez pris vos fonctions ?

Je n'ai pas eu de surprise, pour la simple raison que je n'avais aucun a priori. J'ai accepté ce poste, de façon spontanée, sans savoir exactement de quoi il retournait. J'ai demandé l'avis de ma femme, mais, à la demande de Kofi Annan, de personne d'autre. J'ai juste pensé que le travail me conviendrait, et puis l'idée de m'occuper de gens qui ne sont protégés par aucun gouvernement me plaisait.

En quoi la direction d'un organisme des Nations Unies se compare-t-elle à celle d'un gouvernement ?

C'est très différent. En un sens, ce que je fais actuellement est plus difficile. Quand vous êtes au gouvernement, il y a des débats parlementaires et à la fin de la journée, vous savez si oui ou non votre projet est passé. Au HCR, tout est plus fluide. Les structures de pouvoir ou de décision ne sont pas aussi tranchées, et vous dépendez de ce que les gouvernements veulent bien vous accorder en termes de financement et de ressources.

On a vu récemment — lors des élections australiennes et danoises, par exemple — que la question du droit d'asile était parfois exploitée à des fins politiques, au détriment des réfugiés et demandeurs d'asile. N'est-ce pas inquiétant ?

C'est une lutte en amont. La plupart des gens croient que les réfugiés sont une menace à leur qualité de vie. A nous de leur expliquer que, avec ses réfugiés, le HCR peut les aider à avoir une vie meilleure. Tous les réfugiés ne sont pas des Einstein, mais Einstein était bel et bien un réfugié. Bannissez les réfugiés, et il y aura un retour de manivelle, sous forme de criminalité, de négativité. Nous devons convaincre avec des arguments. Nous n'avons pas d'armée. Et nous n'avons pas les moyens de soudoyer les gens pour les obliger à faire le bien.

Vous avez déclaré, lors d'un récent entretien, que les demandeurs d'asile

étaient livrés à la "loi de la jungle".

Oui. Nous, les nantis, nous vivons dans un cocon. Nous prêchons la démocratie au monde entier. Mais en vérité, ce sont les déficiences des systèmes politiques qui créent les réfugiés. Et quand nous nous retrouvons face à des victimes des conflits et de la violence, nous n'avons rien à proposer. Résultat : trop de personnes sont obligées d'avoir recours à des trafiquants. Et nous laissons faire. Autrement dit, nous tolérons la loi de la jungle. Or nous avons besoin d'un monde basé sur la loi, mais pas celle de la jungle.

Les attentats du 11 septembre ont marqué un tournant. Des lois anti-terrorisme sont promulguées un peu partout dans le monde.

Qu'est-ce que cela implique pour les réfugiés et les demandeurs d'asile ?

Nous sommes assurément entrés dans une ère nouvelle. Mais les gens vont peut-être enfin réaliser qu'il ne sert à rien de claquer la porte au nez des réfugiés. Nous devons construire un monde plus solidaire face à l'injustice, à la pauvreté, au sous-développement. Oui, l'inquiétude est plus grande, mais nous misons aussi sur le fait que les gens commencent peut-être enfin à mieux comprendre les problèmes des réfugiés.

En quoi ce qui se passe actuellement va-t-il changer les relations entre humanitaires et militaires ?

Que les organisations humanitaires fassent parfois appel aux militaires, pourquoi pas ? Là où je dis non, c'est quand les militaires se mettent à jouer les humanitaires. Nous devons être précis et clairs quant à ce qu'ils peuvent faire pour nous aider dans notre travail. Ce qui se passe en Afghanistan est une guerre contre le terrorisme. Et rien ne nous oblige à être neutres dans la lutte contre le terrorisme.

Certains gouvernements et politiciens disent que la Convention de 1951 est dépassée, et on a l'impression qu'ils n'y croient plus trop. Une remise en question s'impose-t-elle ? Faut-il un nouveau Protocole ?

Même avant le 11 septembre, il y avait

parmi ceux qui frappent à nos portes des gens qui fuyaient les persécutions, mais aussi beaucoup de malheureux chassés par la misère, ce qui a créé la perception que les réfugiés étaient des usurpateurs. Les



attentats n'ont fait qu'accentuer ce climat de suspicion. Depuis ces événements tragiques, nous martelons inlassablement notre message au monde : "Vous voulez nous mener la vie dure à cause du terrorisme ? Mais vous devriez faire l'inverse ! Le HCR et la Convention bannissent le terrorisme. Nous sommes à vos côtés dans la coalition contre les terroristes." Le HCR est en train d'élargir son rôle. Ce n'est plus une simple organisation humanitaire. Il peut aussi, dans une certaine mesure, prévenir les fléaux de la criminalité et du terrorisme. En ce sens, nous insistons sur le fait qu'il ne doit y avoir aucune impunité.

Mais ne pensez-vous pas que pour faire passer ce message, il serait nécessaire de réviser la Convention ?

Absolument pas. Pour moi, c'est clair, la Convention est un bon instrument. Nous n'avons pas besoin de la réviser, mais en revanche nous devons être plus pragmatiques, plus terre-à-terre, dans notre travail au service des réfugiés.

n revue

son mandat et parle du terrorisme, de l'Afghanistan et de la Convention

Parlons un peu de l'Afghanistan. Tous les pays voisins ont refusé d'ouvrir leurs frontières. N'est-ce pas le signe d'une évolution générale qui compromet la mission essentielle du

leur venir en aide est, depuis quelque temps déjà, au cœur des débats de la communauté internationale.

Aujourd'hui, ce problème se pose pour les Afghans. Que peut faire le HCR pour les populations déplacées, en Afghanistan et dans le reste du monde ?

En règle générale, je pense que nous devrions intervenir, mais en nous limitant aux situations où notre action se justifie pleinement, lorsque que les causes du déplacement sont les mêmes et que les déplacés et les réfugiés sont mêlés. En ce qui concerne l'Afghanistan, nous allons prendre en charge certains déplacés, surtout dans l'est et le sud du pays; nous allons leur venir en aide, les suivre de près et les aider à décider s'ils veulent rentrer chez eux, et quand.

La dernière crise a éclaté à un moment où le HCR venait tout juste de procéder à une réduction drastique de ses effectifs. C'était déjà arrivé auparavant (la guerre du Golfe). Les flux de réfugiés ayant un caractère cyclique, ne faudrait-il pas envisager d'autres manières de gérer notre organisation ?

Nous sommes devenus plus légers et plus robustes. Nous attaquons cette crise avec plus d'énergie que jamais. Mais avec le chapitre afghan, l'époque des réductions d'effectif est révolue. Nous avons compris que nous devons être plus performants, travailler encore mieux. La crise afghane n'est pas qu'un passage difficile. Elle nous revitalise.

Comment la voyez-vous évoluer d'ici le début du printemps ?

Il y aura des poches de violence et une certaine insécurité pendant quelque temps. Mais je suis un optimiste. Les rapatriés joueront un rôle essentiel dans la reconstruction du pays – voilà le facteur clé. Les Afghans vont trouver ensemble un moyen de pacifier leur pays. Cela dit, je ne suis pas devin. Mon travail, c'est d'apporter une

aide concrète, et c'est ce que nous allons faire.

On raconte qu'à l'occasion vous n'avez pas hésité à contacter d'anciens collègues dans les différents gouvernements pour solliciter des contributions. Quelles sont les perspectives de financement du HCR ?

Je suis encore très inquiet. La sonnette d'alarme du 11 septembre a montré la nécessité d'une action concertée contre le terrorisme. Mais les gouvernements et les politiques n'ont toujours pas compris qu'ils devaient allouer davantage de fonds au HCR. Et ils continuent de scier la branche sur laquelle ils sont assis. Ensuite, ils sont les premiers à se plaindre des afflux de réfugiés et de l'absence de solutions à long terme. C'est dangereux pour le monde. Ceux qui financent insuffisamment le HCR entretiennent la criminalité.

En Afghanistan, la majorité des victimes sont des musulmans. Pourtant, les pays musulmans donnent très peu d'argent au HCR. Comment remédier à cette situation ?

Le problème ne va pas se régler du jour au lendemain. Nous avons commis l'erreur d'étendre notre mission à l'ensemble de la planète sans en même temps prendre la peine de rallier autour de nous les diverses cultures et religions, d'où des malentendus que nous devons surmonter. Le HCR est trop souvent perçu comme une création, voire une créature, de l'Occident. Il est donc grand temps qu'il s'ouvre au monde de l'Islam.

Quelle a été votre plus grande déception au cours de cette première année ?

Je n'ai pas eu de déception, mais le travail est plus difficile que je ne l'imaginais, surtout à cause du manque de financement et du manque de compréhension quant à l'importance de notre mission. A l'ONU, on est bon pour ce qui est de la coordination, mais on confond parfois coordination et travail à accomplir. Mais je termine quand même ma première année sur une note très positive. ■

HCR, à savoir la protection des réfugiés ?

Si, bien sûr. Et c'est inquiétant. Les gens en ont assez des réfugiés, et c'est dramatique. En 1938, à la conférence internationale d'Evian, en France, c'est le "ne laissons pas les Juifs sortir" qui a prévalu. Puis il y a eu l'Holocauste. Nous revoilà à la croisée des chemins en cette fin d'année 2001. Qu'allons-nous faire ? Fermer nos frontières une fois de plus ?

La question des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et de qui doit

Les gouvernements continuent de scier la branche sur laquelle ils sont assis. Et ensuite, ils sont les premiers à se plaindre des afflux de réfugiés et de l'absence de solutions à long terme.



EPA-AFP PHOTO/BANARAS KHAN

Déjà en proie à la plus grande crise humanitaire du monde, l'Afghanistan a été frappé par une nouvelle tragédie au lendemain des attaques terroristes perpétrées aux Etats-Unis en septembre. Fuyant une sécheresse qui s'éternisait et de nouveaux

AFGHANISTAN

combats, des centaines de milliers de civils ont cherché refuge à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du pays (à gauche) tandis que d'autres ont commencé à prendre le chemin du retour dans des régions ayant retrouvé un calme relatif vers la fin de l'année (ci-dessous).



© C. SHIRLEY



© H. CAUX/YUG-2001

En 2001, les Balkans ont été une mosaïque d'espoir et de désespoir : dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, la guerre civile a jeté des dizaines de milliers de **LES BALKANS** personnes, dont celles-ci, sur les routes de l'exil. Toutefois, près de deux millions de personnes sont retournées chez elles au cours des dernières années et à la fin de 2001, les premières élections ont eu lieu dans la province du Kosovo.



**LES DÉPLACÉS
INTERNES**

Fuyant la guerre et les persécutions, près de 25 millions de personnes sont encore des déplacés internes. Il y en a plus de quatre millions en Angola et dans la République démocratique du Congo, et tout autant au Soudan.

Tout au long de l'année 2001, le HCR est venu en aide à plus de 5 millions de personnes touchées par les crises qui ont continué de déchirer plusieurs parties du continent africain. Des efforts en vue de rétablir la paix, notamment au Burundi,

AFRIQUE en République démocratique du Congo et en Sierra Leone, ont fait naître une lueur d'espoir. Environ 60 000 civils sierra-léonais ont regagné leur pays depuis la Guinée voisine (ci-dessous). Et les premiers Erythréens qui vivaient, pour certains depuis plus de 30 ans, en exil au Soudan ont commencé à prendre le chemin du retour (à droite).



UNHCR/L. TAYLOR/CS31E2001



UNHCR / S. BONESS / CS4R12001



© ARN/UN ARCHIVES/CHIE-2285

LA CONVENTION

La Convention de Genève relative au statut des réfugiés, qui a marqué ses 50 ans au mois de juillet, a permis de protéger des millions de personnes et de les aider à reconstruire leur vie. Elle demeure la clé de voûte de la protection internationale des réfugiés.

L'ONDE DE CHOC

Le système actuel de protection des réfugiés a subi diverses pressions bien avant les attentats terroristes de septembre aux États-Unis. Mais ces tragiques

événements ont fait naître la crainte de voir les demandeurs d'asile rencontrer encore plus de difficultés que dans le passé suite à l'introduction de nouvelles lois contre le terrorisme et le durcissement des contrôles de sécurité aux frontières.



UNHCR/N. LETO/CSH/1995

“En cette heure d’intense émotion et de deuil pour les Américains et le reste du monde, gardons-nous de montrer du doigt ces gens innocents que sont les réfugiés et d’inciter la haine contre eux.”

Le Haut Commissaire Ruud Lubbers, au lendemain des attentats terroristes du 11 septembre.



“Ce peuple a été écrasé par 23 années de guerre, une décennie d’isolement international et quatre années de sécheresse catastrophique. La crise était déjà terrible. Elle a encore empiré.”

Rupert Colville, porte-parole du HCR, à propos de la situation humanitaire en Afghanistan.



“Ils vendent leur bétail et leurs terres, la charpente de leur toit et parfois même leurs filles pour pouvoir survivre.”

Un humanitaire déplorant le sort des Afghans déplacés à l’intérieur de leur pays.



“C’est un texte très court. Il se lit en quelques minutes. Pour beaucoup

d’entre nous, quelques minutes c’est peut-être le peu de temps qui nous reste.”

Appel des talibans exhortant les citoyens du monde à lire la Déclaration universelle des droits de l’homme.



“L’Afghanistan est entre la vie et la mort.”

Un chef spirituel musulman au moment de l’escalade de la guerre civile.



“Nous voulons partir à l’étranger. Partir n’importe où. Pourvu qu’on soit en sécurité, que ma femme et moi on puisse travailler, que nos enfants aillent à l’école. N’importe où, pourvu qu’on puisse avoir une vie normale.”

Un réfugié chassé de chez lui par les combats.



“La sécheresse, c’est comme la mort. Maintenant, mon champ ne me donne plus rien.”

Les paysans afghans ont été confrontés non seulement à la guerre civile, mais aussi à quatre années de sécheresse.





“La capitale afghane est tombée aussi soudainement que la nuit, ne laissant que les cicatrices et débris de cinq des plus terribles années qu’aucune ville au monde ait jamais vécues.”
Extrait d’un article du GUARDIAN sur la

chute de Kaboul.



“Je n’avais pas entendu de musique depuis des années. C’est le son le plus

merveilleux de la terre.”

Un habitant de Kaboul écoutant de la musique pour la première fois après le départ des talibans qui l’avaient interdite.



“On ne peut se contenter d’un simple «défense d’entrer». La réponse doit être articulée de manière à appliquer la loi mais pas celle de la jungle.”

Le Haut Commissaire Ruud Lubbers, lors de la polémique suscitée par la décision de l’Australie de refouler les boat people.



“C’est un rempart derrière lequel les réfugiés peuvent s’abriter.”

Erika Feller, directrice du HCR pour la protection internationale, à propos de la Convention de 1951 relative aux réfugiés.



“De toute manière, aucun mur ne sera jamais assez élevé pour interdire l’accès aux personnes désespérées.”

Le Haut Commissaire Ruud Lubbers, exhortant les pays européens à ne pas fermer leurs portes aux demandeurs d’asile.



“Si nous sommes l’avenir et que nous sommes en train de mourir, il n’y a plus d’avenir.”

Une jeune Zambienne sur l’avenir des enfants dans un monde de violence.



© PETER BROOKS/THE TIMES, LONDON



REPRODUIT AVEC PERMISSION